

BATIMENT DE SERVICES, PASSERELLE PIETONNE ET AMENAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES ET DES ABORDS

26 JUIN 2026

Table des matières

Aménagements	2
1.1 Description sommaire	2
1.2 Terrassement	3
1.3 Revêtements et délimitations	3
2 Réseaux	5
2.1 Eaux pluviales	5
2.2 Assainissement eaux usées	6
2.3 Eau potable	6
2.4 Réseaux secs et éclairage public	8

APD NOTICE VRD – LOT 16 – Entité 8

MO VILLE DU GRAND BORNAND
21 route du Chinaillon – 74450 Le Grand Bornand – TEL +33 6 75 34 82 88 – adjoint-dst@mairielegrandbornand.com
AMOME Conseils _ AMO
Tel : +33 6 88 24 62 90 - olivier.granger@groupe-amome.com

MOE CAB ARCHITECTES
55 rue Pixérécourt – 75020 Paris - Tel +33 1 44 83 02 13 – bor@cabarchitectes.com
LIS & DANEAU ARCHITECTES
16 Grand Rue – 38000 Grenoble – Tel +33 4 76 42 79 67 - clement@flcda.fr - francois@flcda.fr

IGB structure, **THERMIFLUIDES** fluides, HQE, **AXIO** économie, **ALTITUDE 35** paysagistes, **LOLLIER** VRD, **BERTINOTTI** OPC, **ABO-ERG** géotechnicien

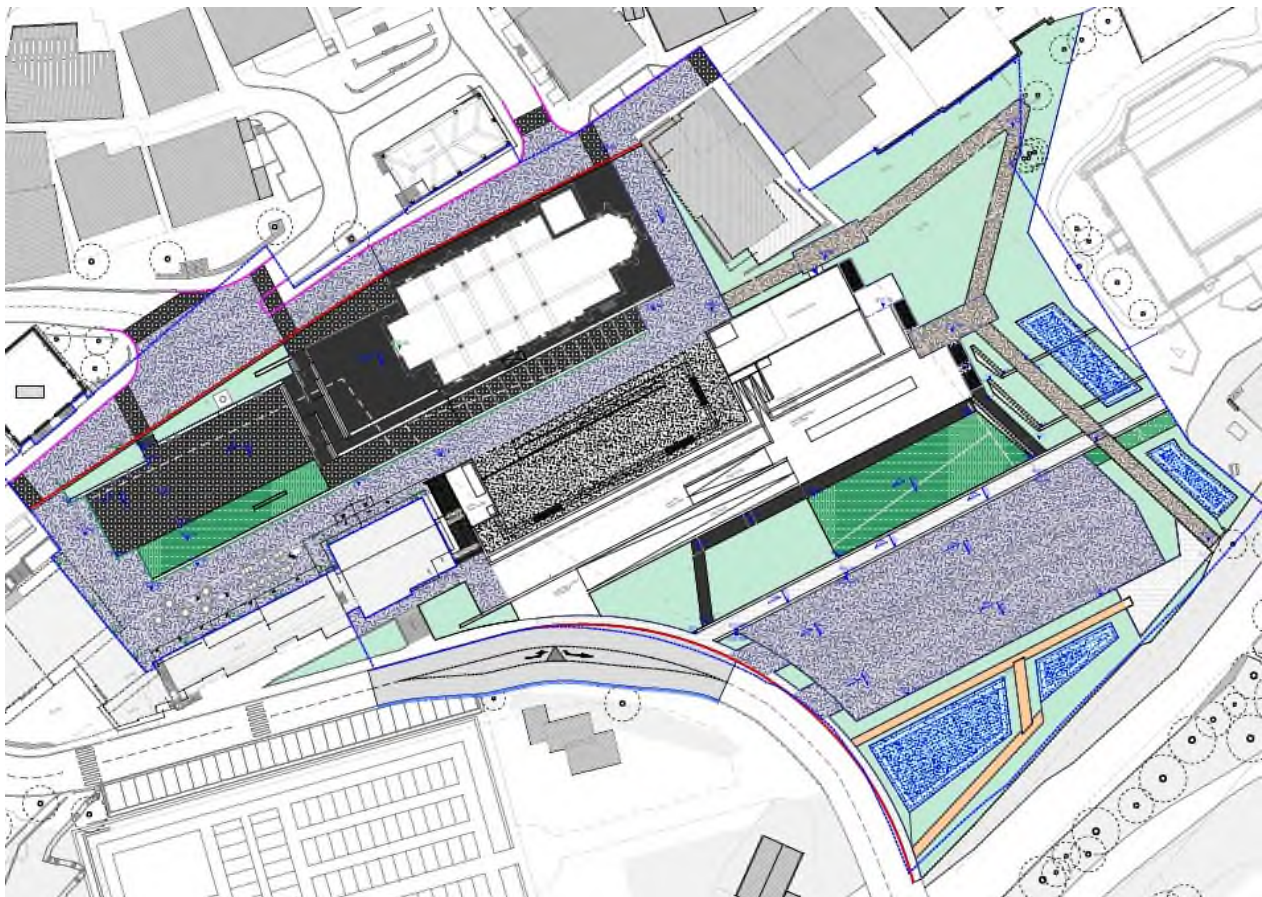
APD	Bâtiment de services et aménagements publics		
	Juin 2026	MO : Ville du Grand Bornand AMO : AMOME	
Ind-0	NOTICE VRD – LOT 16 – Entité 8		Page n° 2

Aménagements

1.1 Description sommaire

Les aménagements VRD du projet comprennent :

- Un parc de stationnement pour véhicules légers et bus (PEM);
- Des cheminements, escaliers, rampes, pour une accessibilité piétonne ;
- La place de l'Eglise composée de plusieurs types de revêtements pour identifier les usages des espaces ;
- Des bassins et des espaces verts participant à la composition et à la gestion des eaux pluviales sur site ;
- Une reprise de la route du Borne et la RD4 afin d'accéder aux bâtis futurs via des véhicules légers et poids lourds.



APD	Bâtiment de services et aménagements publics		
	Juin 2026	MO : Ville du Grand Bornand AMO : AMOME	
Ind-0	NOTICE VRD – LOT 16 – Entité 8		Page n° 3

1.2 Terrassement

Les terrassements concernent les voiries, stationnements, cheminements piétons, et tous les aménagements extérieurs soit un volume total de terrassements de 7 138 m³ dont 2 811 m³ pour reprise et remise en œuvre sous cheminement et aménagements piéton type gnt et 4 327 m³ pour évacuation en décharge agréée, ainsi qu'un décapage de terre végétale sur 20 cm représentant environ 364 m³, stocké sur chantier pour réemploi selon besoin.

Les travaux de terrassement seront adaptés aux niveaux des bâtis futurs pour une optimisation des raccordements des réseaux et une harmonisation générale du site.

Les structures seront complétées par la fourniture et mise en œuvre d'un géotextile 200 g/m², d'une couche de GNT1 0/63 et d'une couche de GNT3 0/20 selon les natures de revêtements et les sollicitations attendues. Des essais à la plaque sont prévus afin de contrôler la portance des fonds de forme et des structures.

Afin de rendre le futur bâtiment facilement accessible aux véhicules, et de respecter les normes d'accessibilité du public PMR, les aménagements extérieurs seront callés avec les différents niveaux d'accès des bâtis futurs.

1.3 Revêtements et délimitations

Les revêtements et finitions prévus sont les suivants :

- Enrobé BBSG 0/10 ép. 6 cm : Route du Borne
- Béton désactivé ép. 25 cm : Voirie lourde RD-PEM-Place de l'Eglise
- Béton désactivé ép. 15 cm : Cheminements piétons
- Béton désactivé ép. 12 cm : Dalle belvédère, escaliers
- Pavés pierre naturelle ép. 12 cm : Voirie lourde (avec joint mortier)
- Pavés pierre naturelle ép. 8 cm : Piéton (avec joint mortier et joint enherbé)
- Sablé stabilisé : Cheminement ou zone de transition
- Béton désactivé avec dégivrage : Rampe piétonne, escalier

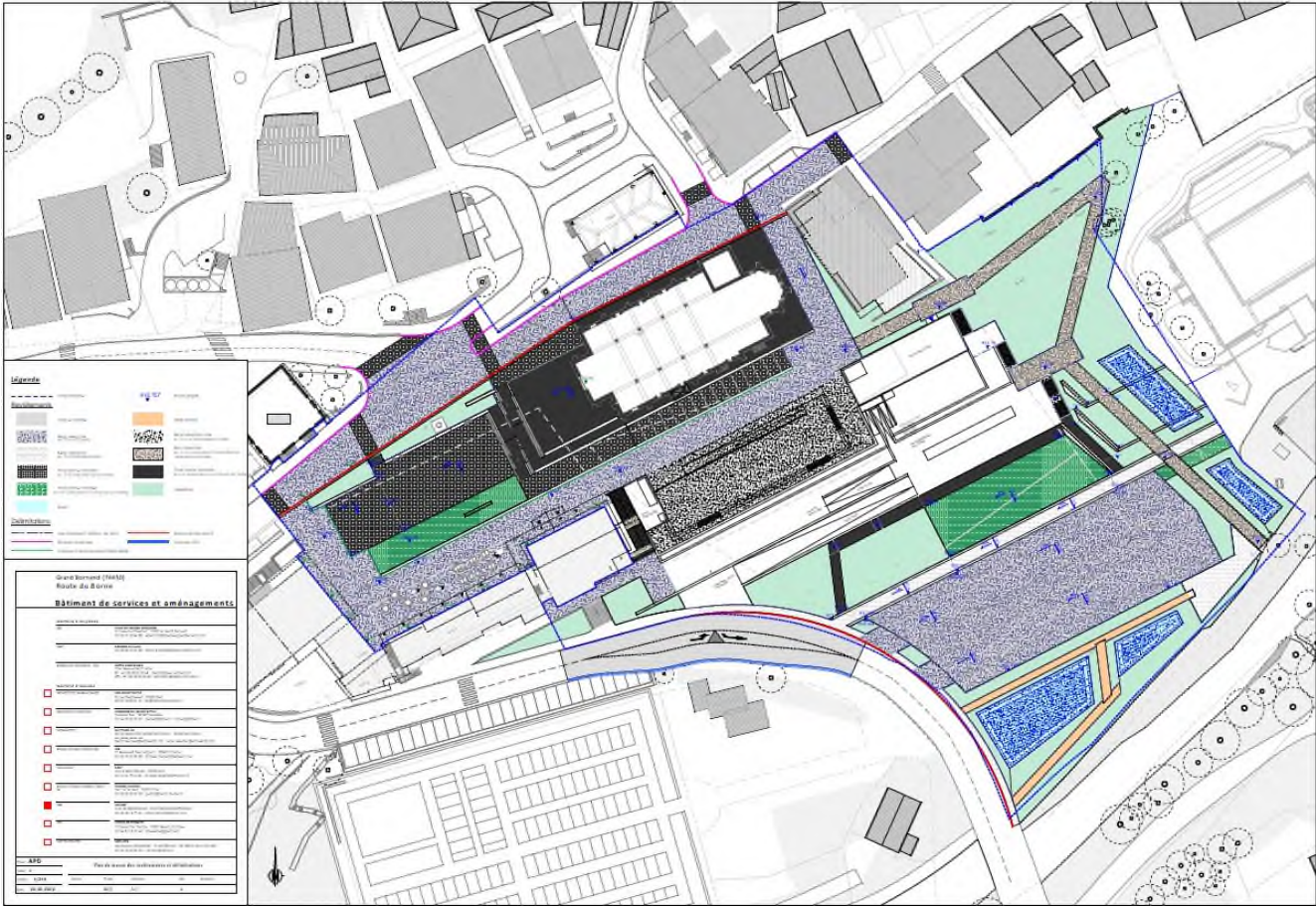
L'ensemble des revêtements sera stabilisé par des délimitations adaptées à l'usage:

- Lisse métallique H. 200 mm - ép. 6 mm :
- Reprise sur site et pose de bordures granite
- Caniveaux CC2 en béton gris

Les limites de projet et les raccords sur existants seront exécutés avec soin afin d'assurer la pérennité des ouvrages et la qualité d'aspect.

Localisation sur plan ci-dessous :

CAB ARCHITECTES _ LIS & DANEAU ARCHITECTES							
CAB	IGB	THERMIFLUIDES	AXIO	ALTITUDE35	LOLLIER	BERTINOTTI	ABO-ERG



APD	Bâtiment de services et aménagements publics		
	Juin 2026	MO : Ville du Grand Bornand AMO : AMOME	
Ind-0	NOTICE VRD – LOT 16 – Entité 8		Page n° 5

2 Réseaux

Les travaux réseaux du lot VRD ne comprennent pas les pénétrations dans le futur bâtiment, ni les réseaux sous dallage.

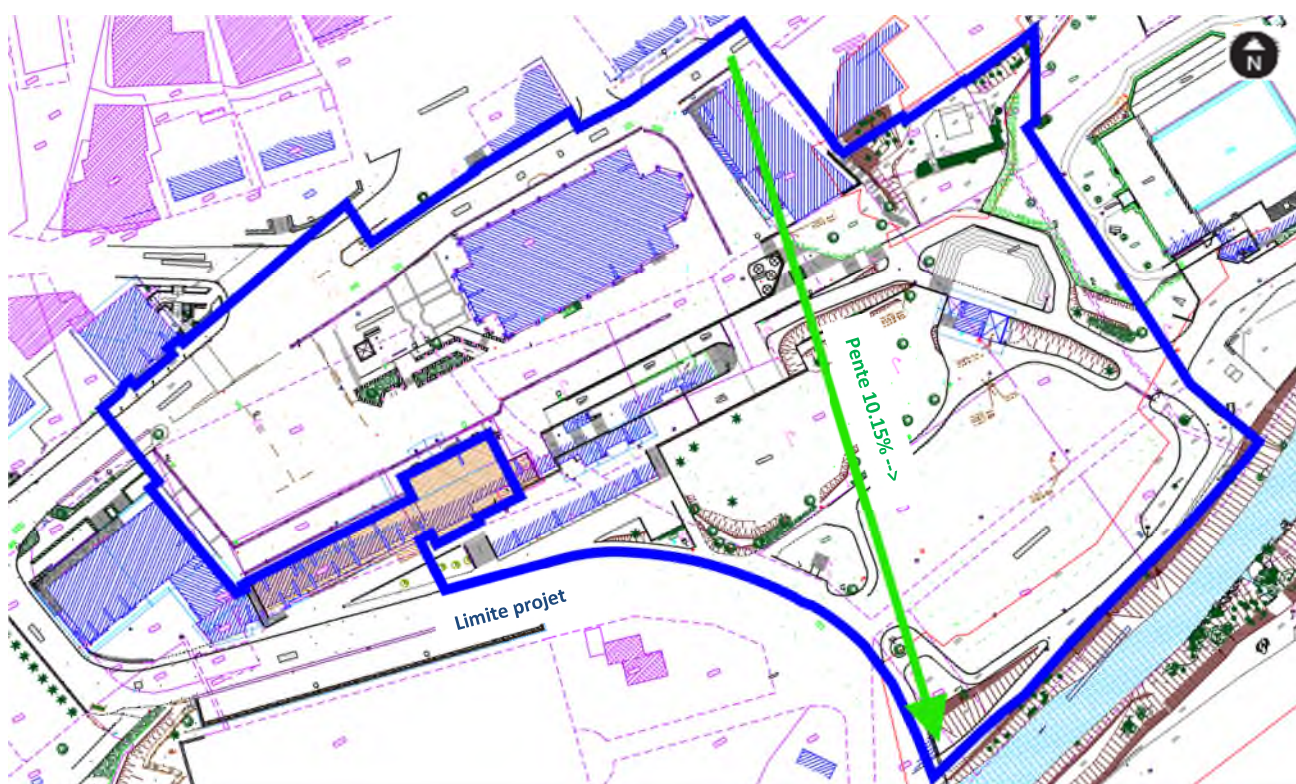
2.1 Eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales sera gérée intégralement via une infiltration des eaux pluviales dans le sol. Une étude a été réalisée obtenant une perméabilité, issue de la G2 AVP, de $1 \times 10^{-5} \text{m/s}$, correspondant à une perméabilité moyenne.

Le projet d'infiltration de cette opération est :

- Les descentes d'eau des nouvelles constructions sont rejetées vers des ouvrages de stockage et d'infiltration des eaux pluviales via la mise en place de boîtes de branchement en pieds de descente et la mise en place d'un tuyau vers une noue pour être infiltrées.
- Les eaux de ruissellement des surfaces aménagées s'infiltreront directement dans les revêtements perméables : pavés pierres naturelles avec joint enherbés et/ou sont dirigées vers les espaces verts et les noues jouxtant les revêtements.

Le terrain présente une topographie avec une pente moyenne de 10.15%, diagonale représentée en vert sur figure ci-dessous, qui part d'une altitude de 923.23m au nord du projet pour descendre à une altitude de 908.94m au sud du projet.



APD	Bâtiment de services et aménagements publics		
	Juin 2026	MO : Ville du Grand Bornand AMO : AMOME	
Ind-0	NOTICE VRD – LOT 16 – Entité 8		Page n° 6

Un caniveau à fente aluminium DN200 400kN sera posé afin de récupérer l'eau pluviale de la place de l'Eglise, il sera repris par une conduite EP Ø200mm. Les conduites seront de type PVC CR16 d'un diamètre de 600mm et 200mm entre les bassins. Des regards de visite en béton Ø1000 permettant l'entretien des réseaux.



2.2 Assainissement eaux usées

Le réseau d'eaux usées projeté permettra le raccordement des ouvrages du bâtiment au réseau existant identifié au niveau du parking existant. Les raccordements internes et réseaux sous dallage seront coordonnés avec les lots techniques.

- Canalisation PVC CR16 Ø 200 mm
- Regards de visite béton Ø 1 000 mm
- Raccordement EU sur réseau existant
- Inspection caméra et essais d'étanchéité.

2.3 Eau potable

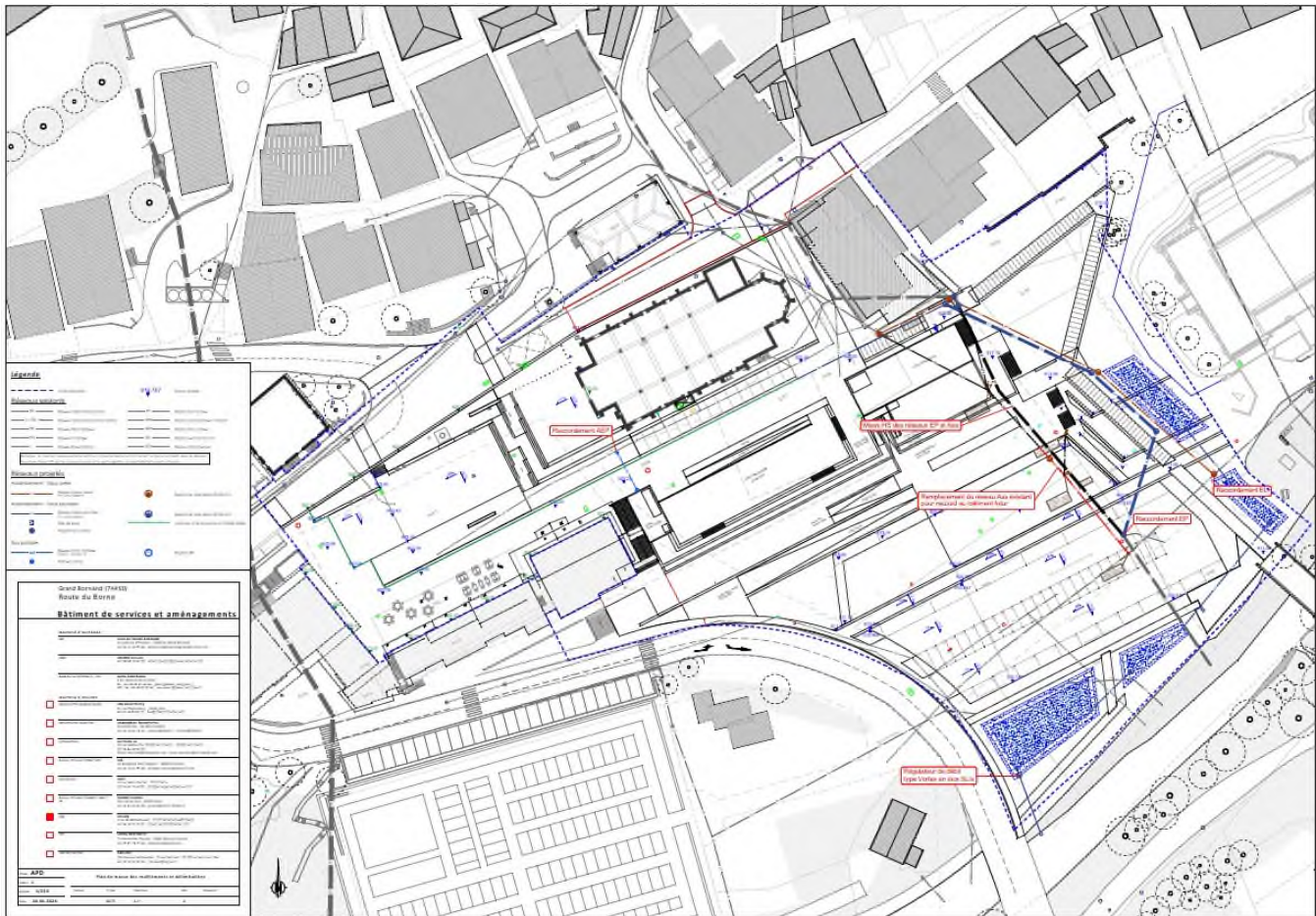
Création d'un raccordement au réseau existant avec fosse compteur intérieure 1,50 x 1,50 x 1,80 m.

- Tranchée L 0,80 m - H 1,50 m maxi
- PEHD Ø 75 mm sous fourreau TPC bleu Ø 110 mm
- Robinet vanne DN65 PN16 et bouche à clé ronde.

CAB ARCHITECTES _ LIS & DANEAU ARCHITECTES							
CAB	IGB	THERMIFLUIDES	AXIO	ALTITUDE35	LOLLIER	BERTINOTTI	ABO-ERG

Réseau destiné également à l’alimentation des espaces publics : fontaine à boire, point d’eau et éventuelle brumisation.

Les raccordements EU, EP et AEP représentés au plan doivent être coordonnés avec les réseaux des ouvrages bâtis, ainsi qu’avec les exploitants concernés. La continuité de service des réseaux maintenus sera prise en compte dans l’organisation du chantier.



APD	Bâtiment de services et aménagements publics		
	Juin 2026	MO : Ville du Grand Bornand AMO : AMOME	
Ind-0	NOTICE VRD – LOT 16 – Entité 8		Page n° 8

2.4 Réseaux secs et éclairage public

Les ouvrages de génie civil des réseaux secs sont organisés en tranchées et fourreaux adaptés aux différents usages. Les raccordements HTA et fibre, ainsi que l'interface avec les réseaux existants BT, HTA, télécommunications et éclairage sont à prévoir.

- Tranchées réseau unique L. 0,60 m - H. 0,90 m
- Infrastructure électrique : TPC rouge Ø 160 mm ; pré-équipement IRVE en génie civil : 35 unités.
- Réseau des espaces publics : alimentation événementielle et contrôle d'accès ; bornes automatiques de contrôle d'accès étudiées en option.
- Télécommunications : TPC vert Ø 63 mm, chambre de tirage L1T.
- Éclairage public : TPC rouge Ø 63 mm; cuivre nu 25 mm² ; mise à la terre et 60 massifs béton de candélabres.

La coordination du positionnement final des mâts, bornes, chambres et équipements de contrôle d'accès avec l'architecte, le paysagiste et les lots techniques est à prévoir.

La fourniture la pose des luminaires et les raccordements électriques sont à la charge du lot paysage.

